

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

COMPTE-RENDU – RENCONTRE DU 19 AVRIL 2018

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

Étaient présents :

M. Angenot Francis-Olivier	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
Mme Brodeur Caroline	Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
Mme Fontaine Catherine	Secrétariat à la Capitale-Nationale
M. Goupil Mathieu	Représentant, Conseil de quartier Chute — Montmorency
Mme Hamelin Geneviève	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
Mme Lévesque Mélanie	Administratrice, Conseil de quartier de Maizerets
M. Lewis Frédéric	Secrétaire, Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Métivier Anick	Directeur, relation avec la communauté, Administration Portuaire de Québec
M. Riffon Joël	Professionnel, Direction de Santé publique
M. Samson Alain	Président du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
M. Saucier Nicolas	Vice-président, Conseil de quartier Saint-Roch
Mme Smith Jacquelyn	Représentante-substitut, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Vallée Jean-François	Conseil de quartier de Lairet

M. Veilleux Sébastien	Représentante-substitut, Conseil de quartier Chute — Montmorency
Mme Verreault Suzanne, Présidente	Conseillère municipale — district de Limoilou, responsable de l’environnement et du développement durable
Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec
Étaient absents :	
Mme Plante Mélanie	Contrôle, ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC)
M. Hudon Ghislain	Représentant, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
ORDRE DU JOUR	
1. Mot de bienvenue et présentation des membres	5
2. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 22 février 2018.	10
3. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 22 mars 2018.	10
4. Suivis des dossiers – 22 mars 2018. <ul style="list-style-type: none"> • Requêtes relatives aux expertises invoquées dans le recours. • Tableau de suivi des demandes faites à l’APQ • Résumé de la visite des installations de Glencore • Règlements généraux • Liste des préoccupations du CVAP. 	50
5. Suivi d’information de l’APQ. <ul style="list-style-type: none"> • Présentation : Fondement économique de Beauport 2020. 	45

6. Suivi d'information du MDDELCC.	10
7. Suivi d'information DSPublique.	10
8. Correspondances reçues.	0
9. Autres sujets. <ul style="list-style-type: none"> • Bilan annuel 	35
10. Calendrier des rencontres à venir	4
11. Fin de la rencontre.	1
Temps de rencontre total estimé (heure décimale)	3

Abréviations : VQ = Ville de Québec; SCN = Secrétariat de la Capitale nationale; MDDELCC = ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; APQ = Administration portuaire de Québec, ACÉE : Agence canadienne d'évaluation environnementale, ÉIE : étude d'impact environnementale

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
1. Mot de bienvenue et présentation des membres				
	<p>À 19 :10 la présidente ouvre l'assemblée par un mot de bienvenue.</p> <p>La proposition d'ordre du jour est discutée et acceptée</p> <p>Le Comité constate le retour de la représentante du Secrétariat à la Capitale Nationale suite à une levée de la grève des professionnels de l'état. Un tour de table de présentation s'impose donc à son intention puisque la composition du</p>			.

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>comité est différente de celle qui prévalait avant son départ.</p> <p>Le représentant du conseil de quartier de Saint-Roch informe de son éventuel départ du CQ, il souligne toutefois qu'il fera l'année en cours auprès du CVAP et du projet MEMS.</p> <p>Le représentant de l'APQ rappelle pour sa part qu'il sera absent en mai.</p>			
2. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 22 février 2018.				
	<p>En raison d'une grande quantité de commentaires et de précisions apportées de nouveau au compte-rendu par l'APQ, notamment dans les sujets des présentations, l'acceptation du document est reportée à la rencontre suivante. Une version bonifiée leur parviendra entretemps.</p>	<p>Faire parvenir les modifications au secrétaire.</p> <p>Intégrer les remarques et commentaires pertinents.</p> <p>Faire parvenir à nouveau aux membres.</p> <p>Remettre à l'ordre du jour de la rencontre de mai.</p>	<p>Représentant de l'APQ</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Avant la rencontre de mai.</p> <p>Avant la rencontre de mai.</p> <p>Avant la rencontre de mai.</p> <p>Pour la rencontre de mai.</p>
3. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 22 mars 2018.				
	<p>En raison d'une grande quantité de commentaires et de précisions apportées au compte-rendu par l'APQ, notamment dans les sujets des présentations,</p>	<p>Faire parvenir les modifications au</p>	<p>Représentant de l'APQ</p>	<p>Avant la rencontre de</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>l'acceptation du document est reportée à la rencontre de mai. Une version bonifiée leur parviendra entretemps.</p>	<p>secrétaire.</p> <p>Intégrer les remarques et commentaires pertinents.</p> <p>Faire parvenir à nouveau aux membres.</p> <p>Remettre à l'ordre du jour de la rencontre de mai.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p>	<p>mai.</p> <p>Avant la rencontre de mai.</p> <p>Avant la rencontre de mai.</p> <p>Pour la rencontre de mai.</p>
<p>4. Suivis des dossiers – 22 mars 2018.</p>				
	<p>Le secrétaire présente les suivis réalisés.</p> <p>Relativement à la disponibilité des expertises produites dans les dossiers judiciaires Lalande et Duchesne c. Compagnie d'Arrimage de Québec Itée et Administration portuaire de Québec (200-06-000157-134) et Lalande et Duchesne c. Compagnie d'Arrimage de Québec Itée et Administration portuaire de Québec (200-06-000169-139); le secrétaire trace la situation, rapporte le partage des documents d'expertise des deux parties par l'avocat du retour collectif. Le tout en version électronique et ayant déjà été partagé aux membres du CVAP. La question n'a pas été tranchée à savoir quel sera le traitement réservé à ces documents.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>difficulté d'obtenir des indicateurs constants et comparables dans le temps. Pour cette raison, une stratégie alternative avait été de demander les indicateurs directement aux utilisateurs, sans grand succès.</p> <p>Les membres du comité conviennent donc d'en revenir à la stratégie initiale et de demander une mise à jour des tonnages annuels au représentant de l'APQ en remontant à 2012.</p> <p>Est aussi notée « considérée » la requête relative aux mécanismes d'évaluation des impacts et de contrôle environnemental en vigueur au Port incluant ceux des utilisateurs, la séquence des événements, en cas de problèmes détectés, de plaintes ou de conditions propices aux émissions dans l'atmosphère. Les membres en assemblée reconnaissent en effet avoir reçu plusieurs fractions de réponse de façon diverses; Plan environnemental, Plan d'Action en Développement durable, Présentation par les utilisateurs, visites du port, etc. Ils ont ainsi colligé plusieurs éléments. L'ensemble demeure incomplet et non exhaustif, mais un processus est engagé.</p> <p>Un membre fait la demande d'un plan de gestion des risques opérationnels. Le représentant vérifiera la disponibilité d'un document de référence autre que les présentations du SPIQ et de M. Auclair. Il fera une vérification des obligations envers la sécurité civile pour un document de la sorte.</p> <p>Parmi les requêtes ayant été notée « Pour une date ultérieure », la suivante devra être reclassée parmi les refusées pour des raisons d'ordre commercial: obtenir la liste des navires, le contenu et le tonnage de leurs cargaisons pour les cinq dernières années.</p> <p>Parmi les requêtes ayant été notée « Refusées », il faut mentionner que,</p>	<p>Produire une mise à jour des matières transbordées ou entreposées et de leurs volumes annuels au port.</p> <p>Vérifier l'existence et les obligations relatives à la production d'un plan de gestion des risques opérationnels.</p> <p>Reclasser parmi les demandes refusées.</p>	<p>Représentant de l'APQ.</p> <p>Représentant de l'APQ.</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Dès que possible.</p> <p>Dès que possible.</p> <p>Avant la prochaine rencontre.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<p>relativement à la requête « Description des méthodes de transbordement et des modes d'entreposage », il y aurait des vérifications à faire, mais on peut reconnaître que cela a été fait partiellement et que cela demeure à continuer dans le cadre des visites.</p> <p>Le représentant de l'APQ propose, à partir de ce point, de vérifier chaque élément pour voir si il peut y avoir diffusion et de quelle manière.</p> <p>Relativement à la requête formulée ainsi : « [remettre] l'ensemble de l'information concernant tout projet de développement actuel et futur, dont les études d'impact environnemental, et l'engagement à ne donner son approbation qu'une fois que le Comité de vigilance aura été en mesure d'émettre des recommandations éclairées sur le projet », il y a reconnaissance que la consultation est un mode de fonctionnement général, mais que le futur nous est inconnu, que le CVAP n'est pas l'ACEE avec des pouvoirs d'autorisation. Il faudrait reclasser l'élément et corriger le libellé ainsi « Présenter au CVAP dès que possible tout projet de développement avant de le rendre publique (mesure du possible) ».</p> <p>Relativement à la requête formulée ainsi : « [remettre] un plan pour les cinq prochaines années avec les actions proposées ou réalisées, ainsi qu'un échéancier nous permettant d'en suivre l'évolution et les moyens pour vérifier ce qui a été effectivement réalisé. » Les diverses éditions du PADD et ses mises à jour subséquentes sont des éléments de réponses. Ce point est donc à reclasser avec bémol, car il y a des inconnus ou des embargos sur certaines informations, pour certains projets. Il faudrait revoir le libellé en conséquence.</p> <p>.....</p> <p>Relativement à la compilation des participants sur un retour de l'activité de visite</p>		Vérifier chaque élément.	Représentant de l'APQ.	Dès que possible.
		Reclasser parmi les demandes considérées et modifier le libellé.	Secrétaire	Avant la prochaine rencontre.
		Reclasser parmi les demandes considérées et modifier le libellé.	Secrétaire	Avant la prochaine rencontre.
		Remettre à l'ordre du jour de la rencontre d'avril.	Représentant du Conseil de Quartier St-Roch.	Pour le bilan annuel.

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>des installations de Glencore s'étant déroulée le 21 novembre 2017, le représentant du conseil de quartier de Saint-Roch proposera un texte. Il accuse réception des éléments transmis par le secrétaire.</p> <p>.....</p> <p>Concernant le dossier des règlements généraux, il est convenu d'utiliser la rencontre de juin, auparavant réservée à la rencontre publique, afin d'en faire une rencontre de travail régulière et terminer ce chantier ainsi que la production du bilan.</p> <p>.....</p> <p>Le secrétaire présente la liste des préoccupations extraite des discussions des membres du comité lors de la présentation du nouveau projet d'un utilisateur du port lors de la dernière assemblée. Le représentant de l'APQ demande la permission de le transmettre à l'utilisateur avant le PEPC du projet. Les membres acceptent.</p>	<p>Remettre à l'ordre du jour de la rencontre de juin.</p>	<p>Secrétaire.</p>	<p>Pour la rencontre de juin.</p>
5. Suivi d'information de l'APQ				
	<p>Le représentant de l'APQ informe les membres que, comme ils peuvent le constater, le PEPC n'est pas encore enclenché sur le nouveau projet proposé par un utilisateur lors de la rencontre précédente.</p> <p>Il ne présente pas de résumé sur les plaintes ou signalements potentiellement reçus par l'APQ.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>.....</p> <p>Le représentant de l'APQ entame sa présentation qui porte sur les données économiques sous-tendant l'actuel scénario d'exploitation de Beauport 2020 et de son terminal de conteneur. Le CVAP avait fait mention d'un intérêt à cet égard. La présentation est non disponible intégralement, mais il est possible de faire référence à celle qui est actuellement disponible sur le site de l'APQ.</p> <p>La profondeur de 15 m au terminal de Beauport est l'élément essentiel qui structure l'argumentaire économique du projet puisqu'il s'agit du dernier port avec cette profondeur pour les navires océaniques avant de rejoindre les Grands Lacs, ce qui permet une capacité d'accueil de gros navires.</p> <p>La réserve foncière de Beauport 2020 est vouée à devenir un espace dédié et non partagé pour les conteneurs. Or, le marché des conteneurs représente l'accès à 100 M de consommateurs, la voie maritime du Saint-Laurent permettant d'atteindre mi ouest-américain. La voie du Mississippi est la seule alternative pour ce faire par bateau, en fait, par barges non motorisées.</p> <p>Par ailleurs, actuellement, le port peut miser sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une pleine intermodalité avec 2 chemins de fer classe A1, • 27 M de tonnes manutentionnés, • une moyenne annuelle de 1000 navires qui font escale, • 20 milliards de \$ de cargaison annuellement, • un service maritime complet (le groupe océan), • une connections sur 60 pays et environ 300 ports, • Etc. 			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>La tendance mondiale en matière de volume de navire est donnée par le canal de Panama ainsi que le canal de Suez qui s'est agrandi. En particulier, Panama donne maintenant accès au marché asiatique pour les navires joignant la côte est américaine.</p> <p>Le défi actuel est de contrer une perte de marché au profit des ports de la côte est. Les ports américains ont investi pour une mise à niveau de leurs infrastructures.</p> <p>Le projet Beauport 2020 mise sur des retombées économiques de l'ordre de 730 M\$ pour la Ville de Québec et 7954 emplois, 1,05 G\$ de retombées pour le Québec et 11 450 emplois, 1,35 G\$ pour le Canada et 13 250 emplois.</p> <p>Beauport 2020 est un projet de 190M, dont 60M sont demandés au Fédéral (25 %). La partie congrue, soit 130M, est à la charge de l'APQ et ses bailleurs de fonds.</p> <p>Q : Combien de ces emplois seront directement sur le site du port?</p> <p>R : Ce sera un suivi à faire.</p> <p>Depuis 1999 les Administrations portuaires doivent être autonomes financièrement. À cette époque, les quais étaient déjà désuets. Le Port de Québec étant le plus vieux au Canada. Il est très difficile de dégager les sommes nécessaires à la réfection, mais depuis l'été 2017, les ports peuvent être bénéficiaires d'une enveloppe budgétaire dédiée à l'entretien. Le port a soumis 8 projets que le gouvernement fédéral pourrait financer à hauteur de 20 à 40 %. L'APQ est dans l'attente des résultats.</p> <p>Pour accroître ses revenus, l'APQ manque d'espaces. Actuellement 100 % des 220 ha sont dédiés, et dépendent des marchés des utilisateurs. Il y a donc une nécessité</p>	<p>Documenter le nombre d'emplois générés par Beauport 2020 directement sur le site du port.</p>	<p>Représentant de l'APQ.</p>	<p>Dès que possible.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>de nouveaux espaces dédiés à de nouveaux joueurs qui peuvent diversifier les revenus.</p> <p>Q : Est qu'il y a, à même les 8 projets déposés ou à même Beauport 2020 des montants prévus pour mettre des activités sous couverts dans les espaces dédiés actuellement?</p> <p>R : Jean-François Dupuis de QSL le disait lors de sa venue, il faut pour ce faire un contrat à long terme où les utilisateurs investissent sur leurs propres infrastructures. S'il n'y a que des contrats à court terme, il est difficile de construire des infrastructures polyvalentes qui sont compatibles avec plusieurs types de produits.</p> <p>Q : Serait-il possible de tout mettre sous couvert?</p> <p>R : Il y a des infrastructures qui seraient un peu particulières, c'est le cas du charbon, qui est sujet à combustion s'il est sous couvert, donc les hangars doivent être très très très gros. De plus, les hangars devraient être assez grands pour contenir les empileurs-déchargeurs.</p> <p>Q : En raison de la nouvelle réglementation sur les baleines, la restriction des vitesses aura-t-elle un impact sur les navires de marchandises?</p> <p>R : Les pilotes du ST-Laurent travaillent déjà à basse vitesse, les pilotes proposent du repérage par avion ou hélicoptère et une réduction des vitesses pour une période de 15 jours lors d'une observation pour les non-pilotes en approche, ce qui représente en effet des délais additionnels.</p> <p>Q : Vous faisiez référence à une perte de marché, est-elle anticipée ou</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>documentée?</p> <p>R : On observe un plafonnement général sur le Saint-Laurent depuis 20 ans, malgré une très faible augmentation pour le conteneur sur le St-Laurent. En particulier pour la voie maritime, les chiffres évoquent un déclin du tonnage. Ce qui correspond à une perte de marché.</p> <p>Q : Comment, par le port de New York, accède-t-on aux Grands Lacs?</p> <p>R : Par voie ferrée essentiellement et comparativement le bateau est économique.</p> <p>Q : HSPC est un bailleur de fonds? Il y en a d'autres?</p> <p>R : Oui, il y a un montage financier et il y a d'autres banques. C'est intéressant pour eux et pour le gouvernement. En 12 ans le projet permettrait un retour sur l'investissement du 60 M\$ au gouvernement canadien. En plus du 7 % de retour de revenus bruts au fédéral chaque année compte tenu de l'entente d'utilisation des infrastructures fédérales.</p> <p>Q : Y a-t-il y a des conteneurs au port actuellement?</p> <p>R : Oui, mais un seul client; la mine Raglan. Il s'agit de biens de consommation pour alimenter le Nord. Le navire de nickel remonte les conteneurs au Nord.</p> <p>Un exemple de projet de conteneur à succès dans un port où il n'y en avait pas avant est celui de Savannah. En 20 ans, ce port connaît 9 % de croissance annuelle et 369 000 emplois.</p> <p>Un autre est celui de Prince-Rupert qui, en 10 ans, est le terminal avec la plus forte croissance sur la cote ouest. Il avait une vocation initiale de produits forestiers et</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>de ressources naturelles. Il a connu une croissance de 11 % des emplois en 5 ans (4770). L'ancien PDG retraité est désormais conseiller pour le projet de Beauport-2020.</p> <p>Pour espérer de telles croissances sur le Saint-Laurent, il faut former une alliance avec l'aide de la SODES et de l'ACPA à l'exemple de HAROPA et d'autres. Il faut notamment rechercher la complémentarité avec le port de Montréal.</p> <p>Q : Est-ce qu'il y aura plus de camions puisqu'il n'y aura pas énormément de trains de plus.</p> <p>R : Pour le transport terrestre, on prévoit 25 % par camion (seulement pour le local) et le reste par train. Cela ne représente qu'un train de plus par jour (mais il est plus long) pour l'apport générer par Beauport 2020.</p> <p>Avantage :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Réduction du coût unitaire par EVP 2) Potentiel de capter des parts de marché additionnel 3) Maximise la colonne d'eau du fleuve <p>Q : En fonction de divers scénarios de montée des eaux, quels pourraient être les impacts pour Québec?</p> <p>R : Cela pourrait devenir un avantage concurrentiel.</p>			
6. Suivi d'information du MDDELCC				
	<p>Les représentants du MDDELCC sont absents, mais ils ont fait parvenir les données et le graphique des fréquences de dépassements des valeurs pour le Nickel à la station des Sables. Il couvre jusqu'à décembre 2017 (un temps de validation des</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>données explique un délai de publication).</p> <p>Les représentants du CQ des chutes s’informent à savoir pourquoi le suivi du MDDELCC porte sur le NI. La représentante de la Division de la qualité du milieu à la VQ met en contexte et donne son interprétation factuelle des données</p> <p>Le représentant de l’APQ décrit la présence et les formes du nickel au port.</p> <p>La représentante de la Division de la qualité du milieu à la VQ demande l’intérêt des membres pour les poussières fines PM 2,5 et émet l’hypothèse d’en faire la demande au MDDELCC.</p>			
7. Suivi d’information DSPublique				
	<p>Le représentant de la DSPublique rappelle que les livrables du projet « <i>Mon environnement; ma santé</i> » (MEMS) sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cadrage 2. Devis et protocole 3. Bilan de la qualité de l’air extérieure 4. Portrait des nuisances associées aux particules 5. Rapport final 6. Recommandations <p>Il informe le comité que le protocole est en élaboration, que le cadrage est finalisé, mais que sa diffusion est sous embargo, que le bilan de qualité est prêt, mais qu’on attend l’opportunité de diffuser, même chose pour le devis de projet.</p> <p>Il suggère d’émettre une lettre de remerciements à l’attention de la docteure</p>	<p>Porter la présentation et le devis du projet au site Internet.</p> <p>Produire une lettre de</p>	<p>Secrétaire.</p> <p>Secrétaire.</p>	<p>Lorsque l’avis de diffusion lui parviendra.</p> <p>Prochaine rencontre.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Isabelle Goupil-Sormany qui a présenté l'état d'avancement du projet.</p> <p>Le représentant du Conseil de quartier Saint-Roch, qui est aussi membre du comité-conseil du projet MEMS, informe les membres du CVAP que Santé Canada fournira des analyseurs et appareils supplémentaires. Ceci est une composante additionnelle fort intéressante, mais reportera la production du rapport final au printemps 2020. Il y aura toutefois production de rapports intermédiaires. Cela aura par ailleurs pour effet d'étendre la zone pour cette portion d'étude.</p>	remerciements.		
8. Correspondances reçues				
	Aucune.			
9. Autres sujets				
	<p>Il est convenu que le document de bilan annuel sera déposé au retour des vacances. Le secrétaire fera une première ébauche du document.</p> <p>Il enverra rapidement la partie à mettre à jour au représentant de l'APQ avant son départ en mai (il sera absent lors de la prochaine rencontre le 24 mai). À son retour, en raison de la rencontre de l'AIVP en juin, il risque d'être fort peu disponible.</p>	<p>Produire une première ébauche du document de bilan annuel.</p> <p>Acheminer la partie à mettre à jour par l'APQ</p>	<p>Secrétaire.</p> <p>Secrétaire.</p>	<p>Prochaine rencontre.</p> <p>Dès que possible.</p>
10. Calendrier des rencontres à venir				
	Le 24 mai aura lieu la prochaine rencontre régulière à 19 : 00.	Faire parvenir la convocation et les invitations électroniques.	Secrétaire.	Avant la prochaine rencontre.

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	La rencontre publique initialement prévue en juin se transforme en rencontre régulière; une date doit être proposée par le secrétaire.	Proposer une date de rencontre en juin.	Secrétaire.	Avant la prochaine rencontre.
11. Fin de la rencontre				
	La rencontre est levée à 22 : 10.			